

Année 2026

Informations générales

Territoire / Aire d'Alimentation de Captage (AAC) concerné :

AAC de la Vallée de l'Auxance

Accord Re-Sources :

Contrat territorial Re-Sources 2024-2026

Date et lieu :

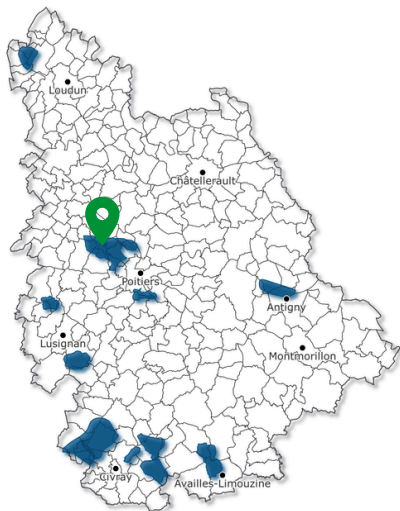
Le 12 juin 2026, à la Salle de la Gorande, Rue du Moulin neuf, 86190 Vouillé

Chargée de projet agricole :

Gaoussou DOUCOURE, 06 60 50 24 96, g-doucoure@eauxdevienne.fr

Partenaires impliqués :

- GIEE Sol et Eaux Poitou: Julien Macouin (06-37-49-65-06)
- INREA Dijon (Stéphane CORDEAU) : Maîtriser les adventices par la gestion du sol
- Celesta-lab (Thibault DEBAILLIEUL) : Mesurer la vie du sol et la qualité des matières organiques
- Cérience (Guillaume METIVIER) : Semis de couverts végétaux à la volée avant moisson



Contexte et objectifs de l'action

Sur le territoire de la Vallée de l'Auxance, les enjeux de qualité de l'eau sont principalement liés **aux concentrations élevées en nitrates** dans les eaux brutes des captages, ainsi qu'à la présence **de résidus de produits phytosanitaires**. Face à ce double enjeu lié aux **nitrates et aux herbicides**, la valorisation des processus naturels constitue un levier d'action majeur. Ainsi, une **bonne gestion des sols, associant la couverture continue des parcelles et la dynamisation de la matière organique**, permet à la fois de maîtriser le développement des adventices et de limiter les transferts de polluants vers la ressource en eau. Véritable pilier de l'adaptation, **le sol assure des fonctions agronomiques essentielles qui favorisent l'autonomie des cultures et améliorent la résilience des systèmes agricoles**. Bien que naturellement drainants, **les sols de Groies** du territoire souffrent d'une faible réserve en eau qui les rend vulnérables aux sécheresses. Pour compenser cette fragilité, la dynamisation de la matière organique et la couverture continue des parcelles sont des leviers indispensables pour retenir l'eau et optimiser les nutriments.

L'objectif de cette journée technique était de rappeler le rôle central des sols dans la performance des systèmes de culture et dans **la réduction du recours aux intrants**.



Cette action est réalisée dans le cadre de contrat territorial de la Vallée de l'Auxance 2024-2026 en partenariat avec le GIEE Sol et Eau Poitou.

Elle est financée par :

- **l'Agence de l'eau Loire Bretagne** à hauteur de 50 %
- **la Région Nouvelle Aquitaine** à hauteur de 10 %
- **Eaux de Vienne** à hauteur de 40 %

Description de la journée technique

La journée technique « Des sols performants pour moins d'intrants », organisée le 12 juin 2026 à Vouillé par le **GIEE Sol et Eau Poitou** en partenariat avec le **Syndicat Eaux de Vienne Siveer** et **Grand Poitiers Communauté Urbaine**, avait pour objectif de mettre en lumière le rôle central du sol dans la performance agronomique des exploitations et dans **la réduction du recours aux intrants**. À travers les interventions de chercheurs, d'experts et de partenaires techniques, les participants ont pu échanger sur les leviers permettant d'améliorer durablement la fertilité des sols, la gestion des adventices et l'autonomie des systèmes de culture.

En ouverture de la journée, **Laurent LAMBERT**, **président du GIEE Sol et Eau Poitou**, est revenu sur l'historique de la structure et sur son engagement en faveur de l'évolution des pratiques agricoles sur le territoire. Il a rappelé que les actions menées depuis plusieurs années s'inscrivent dans une démarche collective visant à répondre **aux enjeux de qualité de l'eau**, tout en accompagnant les agriculteurs vers des systèmes plus **résilients et économes en intrants**.

Maîtriser les adventices par la gestion du sol

La première intervention, animée par **Stéphane Cordeau (INRAE Dijon)**, portait sur la maîtrise des adventices par la gestion du sol. Dès l'introduction, il a rappelé que « **l'on a les adventices que l'on mérite** », soulignant ainsi le lien étroit entre les pratiques agricoles et la flore présente dans les parcelles. Il a présenté plusieurs références montrant l'importance de **la diversification des cultures** pour limiter la pression adventice. Sur les 1 200 espèces d'adventices **recensées dans les champs cultivés en France**, environ 240 sont fréquemment observées et près de 80 % sont des espèces annuelles. Selon lui, **les cultures en place**, **les précédents culturaux** et **le pH** du sol constituent les principaux facteurs influençant la composition de la flore adventice.

L'intervenant a également présenté plusieurs résultats issus des travaux de l'INRAE. Les travaux menés sur la plateforme expérimentale CA-SYS montrent qu'une graine d'adventice germe moins facilement lorsqu'elle reste en surface : **les levées diminuent en moyenne de 25,9 %** lorsque les graines **ne sont pas enfouies**. À l'inverse, les phénomènes de prédation par les oiseaux et les insectes jouent également un rôle dans cette baisse. De même, **le stress hydrique réduit les levées d'adventices d'environ 19,5 %**, ce qui explique certaines différences observées entre années ou entre territoires.

Le faux-semis : quelle efficacité ?

Interrogé sur l'intérêt du faux-semis dans les conditions actuelles, Stéphane Cordeau a cité des travaux d'**Arvalis** mettant en évidence **une forte variabilité de l'efficacité de cette pratique** selon les contextes pédoclimatiques. L'intervenant a souligné qu'il n'existe pas de recommandation généralisable, l'efficacité du faux-semis dépendant fortement des conditions d'humidité du sol. Selon lui, cette technique prend tout son intérêt lorsqu'elle est associée à un décalage de la date de semis de la culture suivante. Toutefois, dans **les sols de groies caractéristiques du territoire de l'Auxance**, souvent soumis à des conditions sèches en période estivale, sa mise en œuvre et son efficacité restent particulièrement aléatoires et complexe.



Concernant les couverts végétaux, Stéphane Cordeau a rappelé qu'ils constituent avant tout un levier complémentaire de gestion des adventices. Leur effet repose principalement sur les phénomènes de compétition pour la lumière, l'eau et les éléments nutritifs. Les résultats présentés montrent que l'augmentation de la densité de semis favorise généralement la production de biomasse et améliore la concurrence exercée sur les adventices. Toutefois, leur efficacité dépend fortement de leur intégration dans une stratégie globale associant rotations diversifiées, techniques culturales adaptées et gestion raisonnée du travail du sol.

Mesurer la vie du sol et la qualité des matières organiques : quel intérêt pour l'agriculteur ?

La deuxième intervention, assurée par Thibault Debailleul (Celesta-Lab), portait sur la mesure de la vie du sol et la qualité des matières organiques. L'intervenant a insisté sur le fait que toutes les matières organiques ne présentent pas les mêmes propriétés et que leur intérêt ne se limite pas à la production d'humus. Il a notamment présenté l'indicateur ISMO, qui permet d'évaluer la stabilité des matières organiques. Ainsi, une matière organique présentant un ISMO de 90 % conserve encore 90 % de sa matière organique (masse) un an après son apport.

L'accent a également été mis sur le rôle énergétique de la matière organique dans le fonctionnement biologique des sols. À titre d'exemple, une tonne de matière sèche de couvert végétal représente l'équivalent énergétique d'environ 420 litres de fioul. Selon les références présentées, cette même tonne de couvert fournit jusqu'à 8 fois plus d'énergie biologique qu'une tonne de compost très mûr. Cette énergie est indispensable au maintien de l'activité biologique et à la création de porosité dans les sols et à la libération des éléments minéraux.

Les échanges ont ensuite porté sur la dynamique de l'azote. Thibault Debailleul a rappelé qu'une teneur élevée en matière organique ne signifie pas nécessairement une plus forte fourniture d'azote. La vitesse de minéralisation dépend principalement de la nature des apports. Des essais ont notamment montré que plus de la moitié de l'azote contenu dans certains produits organiques, tels que les farines de plumes ou le guano, pouvait être libérée en seulement 14 jours.

Un retour d'expérience réalisé sur une ancienne parcelle viticole a permis d'illustrer l'impact de la matière organique sur la fertilité des sols. Après trente années d'enherbement permanent, les analyses ont révélé un stock d'azote minéral de 120 kg N/ha contre seulement 70 kg N/ha dans une zone restée sans apport organique.

Sur blé, différentes modalités d'apport d'azote ont été testées sur ces parcelles enherbées de longue date. Les résultats obtenus mettent en évidence les rendements suivants :



Modalité	Rendement	Protéines
0 kg N	50 q/ha	10,90%
75 kg N	79 q/ha	11,50%
150 kg N	84 q/ha	12,10%

Ces résultats montrent qu'une meilleure valorisation du fonctionnement biologique du sol peut permettre d'optimiser les apports d'azote sans pénaliser fortement la production.

Présentation des travaux du GIEE Sol et Eau Poitou

Julien Macouin (ERIS Environnement, animateur du GIEE) a ensuite présenté les travaux conduits par le GIEE Sol et Eau Poitou qui s'articulent autour de quatre axes principaux : **le développement des couverts végétaux**, **la réduction de l'intensité du travail du sol**, **la diminution des herbicides et l'optimisation de la fertilisation azotée**. Les essais menés depuis plusieurs années sur les couverts semés à la volée avant moisson ont permis de mettre en évidence l'intérêt de **la restitution des pailles**. Dans les essais présentés, la restitution des pailles a permis d'obtenir **14,2 tonnes de biomasse fraîche par hectare**, soit environ **3 tonnes de matière sèche**, contre seulement **9,4 tonnes de biomasse fraîche et 1,8 tonne de matière sèche en cas d'exportation**. Le piégeage de l'azote atteignait alors **90 kg N/ha contre 55 kg N/ha** lorsque les pailles étaient exportées. Dans le même temps, les reliquats azotés diminuaient de **47 à 35 kg N/ha**, démontrant l'intérêt de cette pratique pour limiter **les risques de lessivage**. Aucun travail du sol n'est réalisé avec cette technique de semis à la volée. Cependant, l'intervenant souligne que les repousses d'orge peuvent parfois compliquer fortement l'implantation des couverts semés à la volée. Par ailleurs, un essai mené sur un colza associé à des plantes compagnes a mis en évidence qu'une fertilisation réalisée au semis, complétée par un apport de 80 unités d'azote au printemps, permettait de réduire de plus de 50 % les doses d'azote minéral apportées à la culture dans les conditions de l'essai.

Semis de couverts végétaux à la volée avant moisson

Lors de son intervention, **Guillaume Métivier (Cérence)** a présenté les travaux menés par son entreprise sur l'implantation des couverts végétaux, avec un focus particulier sur le semis à la volée avant moisson. Les résultats des essais conduits par Cérence montrent que les modalités les plus performantes pour l'implantation des couverts sont généralement **le semis à la volée réalisé avant la récolte ainsi que le semis direct**. L'intervenant a toutefois précisé que ces observations restent fortement dépendantes **des conditions pédoclimatiques locales** et doivent être **adaptées aux contextes de chaque exploitation**.

L'intérêt porté à cette technique de semis de couvert à la volée, est né d'un constat réalisé par Cérence : **près de 32 %** des exploitations agricoles exprimaient le souhait de développer le semis de couverts avant moisson. Afin de répondre à cette demande, l'entreprise a élaboré un cahier des charges spécifique et développé une technologie **d'enrobage des semences**, dénommée « **SAS FLY** », visant à améliorer les performances et la régularité d'implantation des couverts semés à la volée.

Les résultats ont également souligné que certaines espèces, **comme les trèfles**, sont peu adaptées à ce mode d'implantation. De plus, **des densités de semis trop importantes peuvent être pénalisantes**, notamment dans les mélanges **pauvres en légumineuses**. En conditions estivales souvent sèches, les espèces ont tendance à monter rapidement à graines, limitant ainsi **le développement et l'efficacité du couvert végétal**.

Guillaume Métivier a également insisté sur l'importance du réglage du matériel d'épandage, condition essentielle pour assurer une répartition homogène des semences. À ce titre, les outils **MySpreader (Amazon)** et **SpreadSet (Kuhn)** peuvent constituer une aide précieuse pour ajuster les réglages des épandeurs.

Parmi les mélanges développés par l'entreprise, plusieurs références ont été présentées :

- **Chlorofiltre Blédor (45% Vesce du Bengale 40% Vesce velue + 15% Moutarde brune)** ,
- **Chlorofiltre Jet (45 % Radis fourrager + 55% Vesce velue)**,
- **Chlorofiltre Fast (60 % Moha tardif + 20 % Moutarde brune +15 % Radis asiatique)**
- **Chlorofiltre Flex (50 % Sorgho fourrager + 25 % vesce velue + 25 % radis fourrager)**.

Pour finir, Guillaume Métivier a rappelé que la réussite du **semis de couverts avant moisson** repose sur plusieurs conditions essentielles :

- **intervenir sur des parcelles propres,**
- assurer une **bonne répartition des pailles,**
- **surveiller les populations de limaces**
- adapter les **doses de semis lorsque les pailles sont exportées.**

Il a également souligné l'importance du **réglage du matériel, du choix des herbicides utilisés en fin de cycle et de la hauteur de coupe à la récolte,** recommandée autour de **20 cm** afin de préserver les jeunes plantules. Les essais présentés indiquent qu'un délai de **1 à 15 jours entre le semis et la moisson** constitue généralement la période la plus favorable pour l'implantation des couverts.



Conclusion

Les échanges de la journée ont confirmé que **la performance des systèmes agricoles** repose largement sur le bon fonctionnement du sol. **Couverture permanente des parcelles, diversification des rotations, gestion raisonnée de la matière organique et réduction progressive du travail du sol** apparaissent comme des leviers complémentaires pour améliorer la fertilité, réduire les intrants et renforcer la résilience des exploitations face aux défis climatiques et réglementaires.

Cette journée a ainsi permis aux participants de bénéficier de références techniques concrètes et d'échanger autour de solutions adaptées aux enjeux des bassins versants de l'Auxance et la Pallu et a été publiée dans la revue de presse de la Nouvelle République.




Source : Journal La Nouvelle République (Photo NR-CP)

Pour des informations sur les actions du contrat territorial de la Vallée de l'Auxance 2024-2026, vous pouvez contacter :

Gaoussou DOUCOURE

Chargée de projets agricoles sur les AAC de
Choué-Brossac/ La Jallière, Preuilley et La Vallée de l'Auxances

 06 60 50 24 96



g-doucoure@eauxdevienne.fr

